

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mardi 14 octobre 2025,

Délibération n° :

DL40/2025

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Objet :

Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché global de performances 20.006 concernant la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse avec GENERIS

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- Mme COLIN (suppléante - CPS)
- Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE (suppléant - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. GILBERT (suppléant - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- Mme LEBLANC (titulaire - CPS)
- Mme LESCURE (suppléante - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. XAVIER Bernard (suppléant - CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. GARSUAULT (titulaire - CPS) donne pouvoir à Monsieur CAUCHETIER (titulaire - CPS) ; M. Vivien donne pouvoir à Mme Leblanc (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire - CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. LEQUIN (titulaire - CPS) ; M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 06/10/2025

EN EXERCICE : 42

PRESENTS : 26

VOTANTS : 28

Délibération n°DL40/2015

Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché global de performances 20.006 concernant la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchetterie ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse avec GENERIS

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2194-1, L2194-1,5°) et R 2194-7°,

Vu le marché global de performance 20.006 concernant la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchetterie ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, notifié le 1^{er} février 2022, au groupement dont le mandataire est la société GENERIS,

Vu l'avenant n°2,

Vu la note de présentation,

Vu le projet d'avenant n°2 joint en annexe,

Considérant la nécessité de prendre en compte des modifications de travaux afin de répondre aux exigences de l'EPA Paris Saclay, le SDIS 91 et le SIOM,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte** de l'avenant n°2 au marché 20.006 conclu avec la société GENERIS,

- **Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à signer l'avenant n°2 au marché n°20.006 concernant la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchetterie ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

- **Précise** que cet avenant ne modifie pas les conditions financières.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **21 OCT. 2025**
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL40_2025
Date de la décision:	2025-10-14 00:00:00+02
Objet:	AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCES 20.006 CONCERNANT LA CONCEPTION, REALISATION, EXPLOITATION ET MAINTENANCE D'UNE DECHETERIE RESSOURCERIE POUR LE SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE AVEC LA SOCIETE GENERIS
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20251014-DL40_2025-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20251014-DL40_2025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1447
nom original: Annexe DL 40 Avenant 2 SIOM 24 09 2025 V7 GENERIS.pdf	application/pdf	150313
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20251014-DL40_2025-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	150313
nom original: Annexe DL 40 Avenant 2 generis 20.006 v2.pdf	application/pdf	148458
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20251014-DL40_2025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	148458
nom original: DL 40 2025.pdf	application/pdf	295878
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20251014-DL40_2025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	295878
nom original: Note présentation DL 40 2025.pdf	application/pdf	82932
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20251014-DL40_2025-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	82932

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
<i>Posté</i>	<i>21 octobre 2025 à 14h29min31s</i>	<i>Dépôt initial</i>
<i>En attente de transmission</i>	<i>21 octobre 2025 à 14h30min10s</i>	<i>l'enveloppe 1265140 est valide et passe en attente de transmission</i>
<i>Transmis</i>	<i>21 octobre 2025 à 14h36min24s</i>	<i>l'enveloppe 1265140 passe en transmis</i>
<i>Acquittement reçu</i>	<i>21 octobre 2025 à 14h40min54s</i>	<i>Reçu par le miat le 2025-10-21</i>